

Principes d'action

Ethique / Droits humains / **Gouvernance**

Gouvernance RSE et partage des enjeux

Enjeux / vision / convictions

La gouvernance d'Orange repose sur quatre principes :

- la responsabilité et l'intégrité des dirigeants et des administrateurs ;
- l'indépendance des membres du conseil d'administration ;
- la transparence des informations ;
- le respect des droits des actionnaires.

Dans l'exercice de sa gouvernance, Orange respecte deux principes clés :

- L'application d'un code de gouvernement d'entreprise :
 - Orange a choisi le code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, dans sa version de novembre 2016.
- L'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes :
 - le conseil d'administration compte actuellement au total 3 femmes sur les 7 administrateurs indépendants.

7 Administrateurs indépendants

Alexandre Bompard, Charles-Henri Filippi, Christel Heydermann, Helle Kristoffersen, Bernard Ramanantsoa, Mouna Sepehri, Jean-Michel Severino et ont été qualifiés d'administrateurs indépendants par le conseil d'administration.

Chaque année, sur proposition du comité de Gouvernance et de Responsabilité Sociale et Environnementale, le conseil d'administration examine l'indépendance des administrateurs.

Stéphane Richard est considéré comme un administrateur non-indépendant du fait de ses fonctions exécutives au sein du groupe.

Administrateur référent

Charles-Henri Filippi a été nommé administrateur référent par le conseil d'administration le 7 décembre 2016. Les pouvoirs et missions qui lui sont confiés figurent à l'article 10 du règlement intérieur du conseil d'administration.

Le conseil d'administration et les actionnaires constituent les deux piliers de la gouvernance du Groupe.

Stéphane Richard occupe le poste de président-directeur général depuis le 1er mars 2011. Son mandat a été renouvelé pour 4 ans à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires du 4 mai 2018.

L'organisation dédiée à la démarche RSE :

Le Comité de gouvernance et de RSE	La Direction RSE	Les sponsors RSE	Le réseau de managers RSE
valide les orientations stratégiques de la démarche RSE et veille à la bonne application de la Charte de déontologie	assure le déploiement opérationnel de la démarche RSE en fournissant un support technique et méthodologique aux filiales	veillent à la mise en œuvre des orientations RSE stratégiques	couvre l'ensemble des entités et métiers du Groupe et contribue au déploiement opérationnel de la démarche.

Feuille de route

Inscrite dans la stratégie du Groupe, la démarche RSE mobilise Orange et ses filiales autour de trois leviers de performance durable : un accompagnement en confiance des clients, un soutien local au développement économique et social de chaque territoire et une équation écologique sous-contrôle.

Fondé sur l'écoute constructive des parties prenantes du Groupe, et sur une culture interne promouvant l'innovation, l'engagement d'entreprise citoyenne donne le même sens à toutes les activités : faire du numérique un accélérateur de progrès pour la société et pour chacun.

– **Orange, un guide dans le monde numérique** : le groupe Orange veille à offrir à tous ses clients la meilleure expérience des nouvelles technologies, il les accompagne et les protège dans leur vie numérique. Orange est également conscient que sa performance passe par l'attention portée à ses salariés, par le contrôle de sa chaîne d'approvisionnement et par le dialogue instauré avec ses parties prenantes.

– **Orange, un opérateur au service du progrès économique et social** : Orange lutte contre toutes les fractures numériques, qu'elles soient géographiques, économiques ou physiques. Avec ses produits et services, le Groupe cherche à répondre aux besoins essentiels de chacun et entend mettre sa technologie au service du développement des pays dans lesquels il opère. Orange soutient les initiatives digitales et les écosystèmes locaux pour l'émergence de modèles d'activités plus ouverts, collaboratifs et solidaires.

– **Orange, acteur de la transition écologique** : l'explosion des usages rend l'équation environnementale du Groupe délicate. Orange s'emploie activement à réduire ses impacts comme ceux de ses clients. Dans le même temps, le Groupe œuvre pour que l'innovation numérique facilite la transition écologique et énergétique de la société.

Pour s'assurer de la fiabilité des indicateurs et contrôler la bonne application des engagements du Groupe dans les entités, Orange fait réaliser depuis plusieurs années un audit externe de sa démarche RSE et de ses réalisations par l'un de ses Commissaires aux comptes, et a de nouveau obtenu la conclusion d'une assurance raisonnable sans réserve pour sa démarche et ses réalisations RSE.

Orange met en œuvre en 2018 son Plan de vigilance, qui comporte les mesures propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant de ses activités, ainsi que de celles de ses sous-traitants ou fournisseurs. Ce plan comprend une cartographie des risques, des procédures d'évaluation de la situation des filiales, des sous-traitants et des fournisseurs, des actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves, un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements et un dispositif de suivi des mesures prises.

Pour aller plus loin

- [La gouvernance d'Orange](#)
- [Plan de vigilance d'Orange](#)